



CATALOGUE FORMATIONS 2025

Intra entreprise

www.m-a-formation.fr

N° SIRET : 484 916 994 00011 / Organisme de formation N° :1191058.13.91.

FORMATIONS 2025 SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Santé physique au travail

*N° habilitation : INRS 955996/2016/PRAP-IBC-01/O/12
et 955997/2016/PRAP-2S-01/O/12*



Santé mentale au travail

N° habilitation : INRS 503348/2014/RPS-01/O/12



Sauveteur Secourisme au Travail

N° habilitation : INRS 955995/2016/SST-01/O/12



Risque incendie



Multi thèmes : chimiques, routier Conduite du gerbeur électrique



Management à la sécurité



Formation Droit au But©



Habilitation électrique



Audit et conseil en sécurité incendie



Santé physique au travail



[Formation devenir Acteur PRAP
Sanitaire et Social ALM](#)



[MAC PRAP Sanitaire et Social ALM](#)



[Acteur PRAP IBC Secteurs : Industrie , BTP,
Commerce et Activités de Bureau](#)



[Acteur PRAP IBC Secteurs: Industrie , BTP,
Commerce et Activités de Bureau](#)



[Prévention des Lombalgies / TMS
« Ergonomie et Gestes et Postures au poste de
travail »](#)



[Nos références](#)



[Nouveauté 2025](#)

[Différents formats selon vos besoins !](#)

[En E-Learning ou en blended learning](#)



Formation devenir Acteur PRAP 2S ALM

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Médico-social

ALM (Accompagnement à la Mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi)

Réf: PRAP 2S ALM

Durée :4 jours 28 heures en présentiel non consécutives dont 14h consacrées à l'ALM + travaux d'intersessions effectués en établissement, la durée estimée de ces travaux est de 4 heures en sus.

Public: Personnel du secteur sanitaire et médico-social

Pré-requis : Aucuns

Effectif maximum :

10 apprenants

Intervenant :

Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS et ayant suivi le module complémentaire d'accompagnement à la mobilité (ALM)



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en
situation d'handicap

Objectifs visés

- ✓ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- ✓ D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues afin de proposer des solutions.
- ✓ De participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.
- ✓ D'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Contenu de la formation

- ❖ Les enjeux de la formation-action PRAP (Les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques les 9 principes généraux de prévention le DUEvRP)
- ❖ Se situer dans le dispositif PRAP (le projet prévention de l'entreprise, les différents acteurs de la prévention)
- ❖ Le mécanisme d'apparition du dommage (Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage, de risque)
- ❖ L'homme en situation de travail (Le fonctionnement du corps humain et ses limites, la portée et les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort)
- ❖ Les TMS, Les facteurs de risques (biomécaniques, psychosociaux, environnementaux)
- ❖ L'observation et l'analyse d'une situation de travail (Les différents éléments, utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse (document INRS))
- ❖ Les principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail

Le dispositif ALM dans la formation PRAP 2s

- ❖ Définir les notions de déplacement naturel et de déplacement spontané.
- ❖ Les différents déplacements naturels (Se lever, se déplacer latéralement dans le lit et mouvoir assis, s'avancer ou se reculer sur sa chaise, se tourner dans le lit, marcher, s'asseoir au bord du lit, s'asseoir, se coucher, se relever du sol, se remonter dans le lit)
- ❖ Les étapes d'un déplacement naturel et les mouvements élémentaires qui les composent.
- ❖ Le schéma décisionnel ALM (du déplacement à réaliser au déplacement réalisé).
- ❖ Le recueil des informations indispensables.

Les différents accompagnements

- ❖ Les principes sécuritaires et les gestes permettant de les respecter lors de l'ALM.
- ❖ L'aide sans portage délétère.
- ❖ Les aides techniques.
- ❖ Les niveaux d'assistance en fonction des capacités à réaliser les étapes du déplacement.
- ❖ La guidance verbale.
- ❖ Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi,
- ❖ Analyser la situation d'accompagnement

Certification de la formation :

Certificat acteur PRAP 2S version ALM sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives PRAP2SALM d'évaluation en fin de formation. Le certificat acteur PRAP 2S version ALM est valable 24 mois et fait l'objet d'un "MAC PRAP 2S ALM"

Documents remis en fin de formation :

Documentation INRS. Source documentaire à jour sur le site : www.m-a-formation.fr

Accès individuel avec mot de passe fourni en formation.



MAC PRAP 2S ALM

Maintien et Actualisation des Compétences en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Médico-social (ALM: Accompagnement à la Mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi)

Réf: MAC PRAP 2S

Durée: 2 jours de face à face pédagogique

Public: Personnel du secteur sanitaire et médico-social

Pré-requis : être titulaire d'un certificat acteur PRAP 2S ou PRAP 2S ALM à jour ou non.

Effectif maximum :
10 apprenants

Intervenant :
Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS et ayant suivi le module complémentaire d'accompagnement à la mobilité (ALM)



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en situation d'handicap

Objectifs

Cette formation a pour finalité de maintenir et d'actualiser les compétences du salarié en matière de mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique afin de proposer des améliorations techniques, organisationnelles et de maîtrise pour les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

Domaines

Secteur sanitaire et social

Contenu de la formation (Conforme aux directive et référentiel INRS)

- ❖ Retour d'expériences depuis la dernière formation initiale (observation et l'analyse d'une situation de travail) /Rappels de la démarche PRAP « Qui fait quoi !
- ❖ Les enjeux de la formation PRAP2S ALM
- ❖ Le mécanisme d'apparition du dommage /Les TMS, les facteurs de risques
- ❖ L'homme en situation de travail (Le fonctionnement du corps humain et ses limites)
- ❖ Évaluation des capacités de la personne aidée
- ❖ Schéma décisionnel ALM (du déplacement à réaliser au déplacement réalisé)
- ❖ Rappel des différentes étapes d'un déplacement naturel (Se lever, se déplacer latéralement dans le lit e mouvoir assis, s'avancer ou se reculer sur sa chaise, se tourner dans le lit, marcher, s'asseoir au bord du lit, s'asseoir, se coucher, se relever du sol, se remonter dans le lit)
- ❖ Les principes sécuritaires et les gestes permettant de les respecter lors de l'ALM.
- ❖ L'aide sans portage délétère.
- ❖ Les aides techniques.
- ❖ Les niveaux d'assistance en fonction des capacités à réaliser les étapes du déplacement.
- ❖ La guidance verbale.
- ❖ Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi,
- ❖ Analyser la situation d'accompagnement

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, discussions-débat, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...

Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires .

Certification de la formation :

Certificat acteur PRAP 2S version ALM sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives PRAP2SALM d'évaluation en fin de formation. Le certificat acteur PRAP 2S version ALM est valable 24 mois et fait l'objet d'un "MAC PRAP 2S ALM"

Documents remis en fin de formation :

Documentation INRS. Source documentaire à jour sur le site : www.m-a-formation.fr
Accès individuel avec mot de passe fourni en formation.



Acteur PRAP IBC Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique

Secteurs: Industrie , BTP, Commerce et Activités de Bureau

Réf: PRAP IBC

Durée: 14 heures

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif maximum :

10 apprenants

Public et domaine

Tous salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureau.

Intervenant :

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS



Objectifs

- ✓ Se positionner en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissements.
- ✓ Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé .
- ✓ Participer à la maîtrise du risque dans son environnement de travail et à sa prévention.

Projet de Prévention des risques liés a l'activité physique dans l'entreprise ou l'établissement

Il se déroule en 3 étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences
- ✓ L'épreuve de certification

Contenu de la formation (Conforme aux directive et référentiel INRS)

- ❖ Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- ❖ Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- ❖ Les principes de la prévention des risques
- ❖ Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- ❖ Les gestes et postures dans les postes de travail
- ❖ Les éléments déterminants de l'activité physique;
- ❖ Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- ❖ Observation et analyse d'une situation de travail ;
- ❖ Identification des gestes et des postures sur les postes du travail
- ❖ Identification des déterminants
- ❖ Analyse des déterminants
- ❖ Proposition d'amélioration
- ❖ Les principes de base d'économie d'effort (exercices pratiques).

Méthodes pédagogiques

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants : les manutentions manuelles de base ont été définies conformément au programme Prévention des Risques liés à l'Activité Physique de l'INRS .

Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe au groupe de travail

Evaluation

Après une participation active à la formation, et selon les résultats aux épreuves certificatives , le formateur délivrera un certificat et une attestation de formation PRAP IBC valable 2 ans.

Documents remis en fin de formation :

Documentation INRS. Source documentaire à jour sur le site :

www.m-a-formation.fr Accès individuel avec mot de passe fourni en formation.

Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en
situation d'handicap

MAC PRAP IBC Maintien et Actualisation des Compétences

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Secteurs: Industrie , BTP, Commerce et Activités de Bureau

Réf: MAC PRAP IBC

Durée: 7heures

Pré-requis : A jour certification PRAP IBC

Lieux: Dans vos locaux

Effectif maximum :

10 apprenants

Public et domaine

Tous salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureau.

Intervenant :

Formateur PRAP IBC certifié par l'INRS



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en situation d'handicap

Objectifs

Cette formation a pour finalité de maintenir et d'actualiser les compétences du salarié en matière de mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique afin de proposer des améliorations techniques, organisationnelles et de maîtrise pour les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

Projet de Prévention des risques liés a l'activité physique dans l'entreprise ou l'établissement

Il se déroule en 3 étapes :

- ✓ L'analyse des pratiques
- ✓ L'acquisition et l'évaluation des connaissances et des compétences
- ✓ L'épreuve de certification

Contenu de la formation (Conforme aux directive et référentiel INRS)

- ❖ Retour d'expériences depuis la dernière formation initiale
- ❖ Rappels de la démarche PRAP « Qui fait quoi !
- ❖ Les principes de la prévention des risques
- ❖ Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- ❖ Les éléments déterminants de l'activité physique
- ❖ Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
- ❖ Observation et analyse d'une situation de travail ;
- ❖ Analyse des postes du travail
- ❖ Identification des déterminants
- ❖ Analyse des déterminants
- ❖ Proposition des pistes d'amélioration
- ❖ Les principes de base d'économie d'effort (exercices pratiques)

Méthodes pédagogiques

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants : les manutentions manuelles de base ont été définies conformément au programme Prévention des Risques liés à l'Activité Physique de l'INRS .

Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe au groupe de travail

Evaluation

Après une participation active à la formation, et selon les résultats aux épreuves certificatives , le formateur délivrera un certificat et une attestation de formation PRAP IBC valable 2 ans.

Documents remis en fin de formation :

Documentation INRS. Source documentaire à jour sur le site :

www.m-a-formation.fr Accès individuel avec mot de passe fourni en formation.

Réf. : Prev TMS

Durée: 7heures

Public: Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

*Nous consulter pour les modalités
d'inscription et coût*

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en
situation d'handicap

Objectifs

Etre capable de :

- ✓ développer une culture de prévention à chaque travailleur.
- ✓ Lutter contre les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et Accidents du travail

Domaines

Sanitaire et Sociale, Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau

Programme de formation (Conforme aux code du travail Art. R4541-8 et l'article L. 4141-2 et directive et référentiel INRS: Formateur habilité

❖ **Comprendre l'intérêt de la prévention :**

Les différents enjeux dans les entreprises ou les établissements des secteurs bâtiment et travaux publics

Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

❖ **Notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie.**

Mettre en évidence les risques d'accidents (osseux, musculaires, articulaires) et de maladies professionnelles (lombalgies, troubles musculo-squelettiques des membres supérieurs).

❖ **Principes de base de l'utilisation de la mécanique humaine.**

Sécurité physique et économie d'effort.

Exercice d'étirements et de tonifications afin de ménager son dos et ses articulations au quotidien.

Appréhender les gestes et postures au poste de travail

Notions d'ergonomie.

Des postes de travail (position debout, assise, alternance debout assise, situation de travail statique, dynamique, zone de préhension, zone de travail)

❖ **Proposer des améliorations pour sa situation de travail :**

A partir des causes identifiées au cours de l'analyse.

Exercices d'application sur différents objets présent au poste de travail utilisés par les salariés de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants : les manutentions manuelles de base ont été définies conformément au programme Prévention des Risques liés à l'Activité Physique de l'INRS .

Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe au groupe de travail

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation.

Santé mentale au travail



S'initier à la Prévention des risques psychosociaux (RPS) Page 10



Prévention de la violence au travail Page 11



Ecoute Active Page 12



Qualité de vie au travail Page 13
« Travail et plaisir : les clefs de la motivation interne »



Qualité de vie au travail Page 14
« Développer son management situationnel »



Réf: RPS

Durée: 14 heures

Public: Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en
situation d'handicap

Objectifs pédagogiques (être capable de) :

- ✓ Identifier les RPS dans les risques professionnels
- ✓ Connaître les « familles » de RPS
- ✓ Repérer les facteurs de risques reconnus, leurs effets et leurs conséquences sur la santé
- ✓ Repérer les actions de prévention primaire et savoir les différencier des autres types d'action de prévention
- ✓ Identifier les modalités d'action face aux alertes individuelles et/ou collectives
- ✓ Développer les pratiques managériales permettant de concilier bien-être et performance

Programme de formation

(Conforme au référentiel INRS: Formateur habilité)

❖ **Prévention des risques professionnels**

Danger, risque, situation dangereuse, mécanisme de l'accident et de la maladie professionnelle

Les 9 principes généraux de la prévention

Cadre législatif et règlementaire des RPS

A l'issue de cette séquence de formation (environ 40 minutes), le stagiaire sera capable d'identifier les RPS comme un risque professionnel et comprendre plus globalement la prévention des risques professionnels au regard des 9 principes généraux de la prévention (art L 4121 du code du travail)

❖ **Vers une définition des RPS**

Identifier ses propres représentations en matière de RPS

Définitions des RPS

Causes effets et conséquences des RPS pour la santé des salariés .

A l'issue de cette séquence de formation (environ 1h20), le stagiaire, après avoir pris connaissance des différentes « familles » de RPS, sera capable de repérer les facteurs de risques reconnus des RPS, de citer leurs effets et de connaître leurs conséquences sur la santé (modèle développé par l'INRS).

❖ **Une démarche globale vers la prévention des RPS**

Les différentes étapes de la démarche de prévention des RPS

La prévention primaire parmi d'autres types de prévention

A l'issue de cette séquence de formation (environ 40 minutes), le stagiaire sera capable de différencier une action de prévention primaire des autres types d'action de prévention. Il sera également capable de citer les différentes étapes d'une démarche globale de prévention des RPS

❖ **Signaux faibles et signaux forts :**

Quelles attitudes et actions possibles par le personnel d'encadrement

Les différents acteurs de la prévention

Echanges sur les différentes pratiques managériales des participants

A l'issue de cette séquence de formation, le stagiaire sera sensibilisé à repérer les signaux faibles et forts indiquant la présence potentielle de RPS. Il connaîtra les acteurs de la prévention à solliciter pour une prise de relai. Enfin, par l'échange de pratique et apports du formateur, le stagiaire pourra développer une pratique managériale permettant de concilier bien être et performance.

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation.



Réf: Prev Agr

Durée: 3h30heures

Public: Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en situation d'handicap

Objectifs pédagogiques (être capable de) :

- ✓ Adopter un comportement adapté en cas d'incident ou de dysfonctionnement sur leur lieu de travail.
- ✓ Permettre de décoder les risques potentiels et immédiats de l'environnement et d'agir afin de maximiser sa protection physique et morale dans les situations d'agression.

Programme de formation

Tour de table et présentation de la formation.

La formation se déroule à partir des situations vécues des participants.

❖ Enseignements théoriques Prévention du " Risque Agression ".

Qu'est ce qu'une agression?

Typologie des agressions.

Savoir détecter et prévenir l'agression

Connaître les bons réflexes pendant l'agression.

Réglementation (Rappel des droits et devoirs de la vente à domicile, légitime défense).

Organiser son poste de travail pour prévenir les agressions.

Procédure (post agression) dans votre établissement

❖ Enseignements Pratiques

Désamorcer une situation devenant conflictuelle

Prévenir l'apparition de situations de tension (tendre a l'apaisement)

Les participants découvrent et s'entraînent immédiatement à mettre en œuvre les « bons » comportements et les techniques.

❖ Etudes de cas.

Comportement en cas d'agression.

Exercices de simulation d'agressions verbales (entre formateur et stagiaires).

Travail en Groupe et Sous-groupes à partir des situations de violences et d'agressions appréhendées et vécues (d'après le tour de table).

Méthodes pédagogiques

Exercices, exemples, échanges centrés sur les situations de travail

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation.

Réf: Ecoute Active

Durée: 7 heures

Public: Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en situation d'handicap

Objectifs pédagogiques (être capable de) :

Développer votre écoute active dans des situations de malaise au travail

Programme de formation

❖ **Matin (3h30) :** Présentation de la formation.

Rappel général des RPS et définition de l'écoute active

La communication : idées reçues et définition

Limite de l'écoute active : cadre de la situation d'écoute, jeux psychologiques

Les différentes attitudes dans l'écoute

❖ **Après midi (3h30) :** Retour sur la matinée

Identifier ses points forts et ses axes d'amélioration en communication

Empathie, sympathie et assertivité

Communication non verbale et para verbale

Différencier faits, opinions et sentiments

Les différents types de questions et reformulation

Orienter et accompagner vers les personnes ressources

Méthodes pédagogiques

Une pédagogie active favorisant les exercices pratiques à la théorie

Trame d'entretien d'écoute

Mises en situations

Echanges de pratiques et d'expériences avec les autres participants

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation.

Réf: QVT motivation

Durée: 7 heures

Lieux: Dans vos locaux

Réf: QVT Motivation

Durée: 7 heures

Public: Managers

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en
situation d'handicap

Objectifs pédagogiques (être capable de) :

A l'issue de la formation les participants seront capables :

- ✓ de distinguer les différents types de motivation,
- ✓ de s'enrichir d'outils permettant d'accéder aux différentes sources de la motivation.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : Exposés interactifs, brainstorming, mise en situation, ...

Domaines

Managers

Programme de formation

➤ Tour de table : prénom, année d'expérience, loisirs et activités préférés et ou pratiqués.

➤ Présentation de la formation : contexte et objectifs

➤ Brainstorming : L'objectif est de prendre conscience des deux types de ressort de sa motivation.

Pour vous, quelles sont les sources de la motivation ?

➤ Question ouverte pour amorcer le 1er échange: L'objectif est d'avoir une approche réflexive sur sa propre motivation ainsi que celle du groupe.

Lorsque vous vous adonnez à votre ou vos hobbies, quelles sont les sources de votre motivation ?

➤ Question ouverte pour amorcer le 2ème échange : l'objectif est de comprendre quelles sont les conditions nécessaires à l'émergence de la motivation interne.

Pour vous quelles sont les besoins essentiels pour que la motivation intrinsèque émerge ?

➤ Echange de pratiques entre les stagiaires et apport de différentes techniques de la part du formateur : l'objectif est de développer ses propres outils en matière de motivation.

Quelle stratégie avez-vous déjà mis en place lorsque vous ressentez le besoin de redynamiser votre motivation aussi bien sur le plan personnel que professionnel ?

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : Exposés interactifs, brainstorming, mise en situation, ...

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation.



Réf: QVT Situationnel

Durée: 03h30heures

Public: Managers

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

*Nous consulter pour les
modalités d'inscription et coût*

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
**Accès aux Personnes en
situation d'handicap**

Objectifs pédagogiques (être capable de) :

A l'issue de la formation les participants seront capables :

- ✓ d'identifier les quatre principaux styles de management et de repérer son style dominant,
- ✓ d'adopter avec souplesse son style de management en fonction de circonstances,
- ✓ de développer des outils sur la gestion des conflits et sur l'écoute active.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : Exposés interactifs, brainstorming, mise en situation, ...

Domaines

Managers

Programme de formation

Tour de table : prénom, année d'expérience...

Présentation de la formation : contexte et objectifs

- ✓ Quels est votre style de management dominant ?
Outil d'autodiagnostique
- ✓ Les différents styles de management :
Directif, persuasif, participatif et délégitif : Intérêts et limites de chacun
- ✓ Le management situationnel :
Définition, objectifs, conditions de mise en œuvre
- ✓ Les quatre niveaux de maturité du collaborateur, selon sa compétence et sa motivation :
Grille de lecture pour situer le niveau de compétence et motivation de vos collaborateurs
- ✓ Ecoute active
Apport sur l'écoute active et exercices afin de la développer
- ✓ Gestion des conflits
Intérêts et limites des conflits.
Comment les désamorcer ?
Comment développer son assertivité ?

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : Exposés interactifs, brainstorming, mise en situation, ...

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation.



Sauveteur Secourisme au Travail



[Devenir Sauveteur Secouriste du Travail](#) [Page 16](#)
[Formation initiale SST](#)



[Maintien et Actualisation des Compétences](#) [Page 17](#)
[« recyclage »](#)
[Sauveteur Secouriste du Travail](#)



Réf: SST initial

Durée: 14 heures

Public: Personnel voulant exercer la fonction de SST dans son établissement

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

4 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en situation d'handicap

Objectifs de la formation SST initiale

- ✓ Situer le rôle du SST dans l'entreprise.
- ✓ Identifier les risques professionnels et les situations dangereuses.
- ✓ Acquérir les techniques de premiers secours pour analyser, protéger, examiner et secourir les victimes en attendant les secours spécialisés.
- ✓ Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations.
- ✓ Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

Programme de formation (Conforme au référentiel INRS: Formateur habilité)

- ❖ Le sauvetage secourisme du travail
- ❖ Notions de dangers, risques, et accidents du travail
- ❖ La démarche de prévention des risques professionnels
- ❖ Le rôle du SST
- ❖ Les règles d'interventions face à une situation d'accident
- ❖ Protéger la victime des risques persistants
- ❖ Examiner la victime
- ❖ Alerter ou faire alerter les secours

Secourir face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

- ❖ Vérifier, par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés.
- ❖ La victime saigne abondamment
- ❖ La victime s'étouffe
- ❖ La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- ❖ La victime se plaint de brûlures
- ❖ La victime se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- ❖ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- ❖ La victime ne répond pas, elle respire

La victime ne répond pas, elle ne respire pas (réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation)

Situations inhérentes aux risques spécifiques .On appelle risque spécifique, tout risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base. L'avis du médecin du travail, dans ce domaine est particulièrement important. Risques spécifiques : par exemple : désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyanhydrique, ...

Methodes pedagogiques

Formation à dominante pratique par des mises en situation

Evaluation des SST

Contrôle continu lors des mises en situation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail.

Le formateur délivrera une carte SST FORPREV valable 2 ans.



Réf: MAC SST

Durée: 07heures

PUBLIC: Tout public en entreprise ayant suivi une formation initiale SST

Pré-requis : Certificat SST à jour

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

4 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation

Voir convocation

Accès aux Personnes en situation d'handicap

Objectifs du module

Réactualiser les compétences du SST, selon le référentiel de la formation initiale
Répondre aux recommandations du réseau prévention

Programme de formation

(Conforme au référentiel INRS: Formateur habilité)

Remise à jour des connaissances techniques des SST : Evaluation via un questionnaire afin d'analyser les compétences manquantes :

Réponse aux différentes problématiques suite à l'évaluation et selon les risques rencontrés dans l'entreprise.

Echange d'expériences

Exercices pratiques sur différents thèmes abordés lors de la théorie avec une évaluation sur une ou plusieurs mises en situation.

Exécuter correctement les gestes de secours destinés à :

- ✓ Protéger la victime et les témoins.
- ✓ Alerter les secours d'urgence adaptés.
- ✓ Empêcher l'aggravation de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

Intérêt de la prévention des risques professionnels

Les risques particuliers de l'entreprise

Compétence du Sauveteur secouriste du Travail

Conduite à tenir en cas d'accident

Protéger

- ✓ Recherche des dangers persistants : Mécanique , électrique. incendie ou explosion et atmosphère irrespirable .
- ✓ Supprimer ou isoler le danger ou éloignement de la victime.

Examiner

- ✓ Observation des fonctions vitales - Reconnaissance et appréciation des signes d'une détresse vitale.

Alerter

Organisation des secours dans l'entreprise

Organisation des secours publics

Secourir

- ✓ Conduite à tenir.

Méthodes pédagogiques

Mise en situation, cas pratiques

Evaluation

Contrôle continu lors des mises en situation

Evaluation et commentaires sur les axes de progrès

Après une participation active à la formation, et selon les résultats de l'évaluation continue, le formateur délivrera une carte SST FORPREV valable 2 ans.



Risque incendie



[Equipier de Mise en Sécurité Incendie](#) [Page 19](#)



[Equipier de Première intervention](#) [Page 20](#)



[Equipier d'Evacuation](#) [Page 21](#)
[\(Guides files/Serres Files\)](#)



[Rédiger et exploiter un Permis de feu](#) [Page 22](#)

Réf: EMSI

Durée: 07heures

Public: Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

1 apprenant

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître

91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en situation d'handicap

Objectifs pédagogiques (être capable de) :

- ✓ Développer un esprit de coopération avec les différents acteurs intervenant lors d'un incendie sur le site
- ✓ D'évaluer la gravité et la nature d'un incendie
- ✓ Maitriser les procédures d'évacuation ainsi que les techniques et conduites à tenir permettant d'éteindre efficacement un début d'incendie dans l'attente de l'arrivée des secours.
- ✓ Savoir donner efficacement l'alarme

Domaines

Tout personnel administratif ou technique .

Programme de formation

❖ Enseignements théoriques (Salle et déplacements sur le site)

La théorie du feu

Incendie : mythes et réalité

Les fumées et leurs effets sur l'homme

Les causes, les mécanismes , les procédés et moyens d'extinction

Les modes de propagation du feu , comportement au feu des matériaux et éléments de construction

❖ Enseignements Pratiques

Les missions des Equipiers de Mise en Sécurité Incendie

Mise en sécurité du personnel et des installations

Connaissance, (visite Bâtiments) des matériels et procédures concourant à la sécurité incendie ,boîtiers d'alarme, extincteurs, lances à incendie (RIA), désenfumage, portes coupe-feu, extinction automatique à eau(sprinklers), dispositif de rétention des eaux d'incendie...

Technique d'approche d'un début d'incendie

Utilisation d'un RIA du client sur bac à feu

Manœuvre d'extincteurs

Démarrage sprinklers

Apporter les connaissances en matière d'évacuation.

Rôle de chacun (qui fait quoi)

Point de rassemblement

Accueil des secours

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, études de cas, exercice sur feux réels...Scénarii d'accident correspondant aux thèmes abordés durant la partie théorique.

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation. Inscription registre sécurité.

Réf: EPI

Durée: 3h30 heures

Public: Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

1 apprenant

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître

91610 Ballancourt



Lieux de formation

Voir convocation

Accès aux Personnes en situation d'handicap

Objectifs

✓ Maitriser les procédures d'évacuation ainsi que les techniques et conduites à tenir permettant d'éteindre efficacement un début d'incendie dans l'attente de l'arrivée des secours.

✓ Savoir donner efficacement l'alarme

✓ Conforme à l'esprit du Code du Travail, (Art. R4227-39) à savoir : *apprendre à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.*

(Art. R4227-28) *précise que les chefs d'établissement doivent prendre les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.*

Domaines

Tout personnel administratif ou technique .

Programme de formation

❖ **Enseignements théoriques** (Salle et déplacements sur le site)

La théorie du feu

Incendie : mythes et réalité

Le permis de feu

Les fumées et leurs effets sur l'homme

Les causes, les mécanismes , les procédés et moyens d'extinction

Les modes de propagation du feu , comportement au feu des matériaux et éléments de construction

❖ **Enseignements Pratiques**

Rôle de chacun (qui fait quoi)

Connaissance, (visite Bâtiments) des matériels et procédures concourant à la sécurité incendie ,boîtiers d'alarme, extincteurs, lances à incendie (RIA), désenfumage, portes coupe-feu, extinction automatique , dispositif de rétention des eaux d'incendie...

Technique d'approche d'un début d'incendie

Manœuvre d'extincteurs

Apporter les connaissances en matière d'évacuation.

Point de rassemblement

Accueil des secours

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, études de cas, exercice sur feux réels...Scénarii d'accident correspondant aux thèmes abordés durant la partie théorique.

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation. Inscription registre sécurité.

Réf: Equipier Evacuation

Durée: 3h30 heures

Public: Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître

91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en
situation d'handicap

Objectifs

Connaître la conduite à tenir en cas d'évacuation

Organiser une évacuation en sécurité

Rassembler le personnel dans les meilleurs délais

Conforme à l'esprit du Code du Travail, (Art. R. 4227-39) et (Art. R. 4227-28)

Programme de formation

❖ Théorique et pratique

(En salle + déplacements sur le site + mises en situation + manipulation d'extincteurs)

✓ Incendie : mythes et réalité

✓ La combustion

✓ Eclosion et développement.

✓ La prévention du risque Incendie

✓ Technique d'approche d'un début d'incendie

✓ Les missions des Chargés d'évacuation

✓ Rôle de chacun (qui fait quoi)

✓ Les consignes d'évacuation

✓ Missions des Guides files et Serres files

✓ Point de rassemblement

✓ l'alarme et l'alerte

✓ Mise en sécurité du personnel et des installations

✓ Visite des locaux

✓ Accueil des secours

Connaissance, des matériels et procédures concourant à la sécurité sur le site, les issues de secours, les zones refuges, boîtiers d'alarme, extincteurs, lances à incendie (RIA), désenfumage, portes coupe-feu, le plan d'évacuation..)

Enfumage de la salle (si fenêtre pour le désenfumage)

Méthodes pédagogiques

Scénarii d'accident correspondant aux thèmes abordés durant la partie théorique.

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation.

Réf: Permis de feu

Durée: 07heures

Public: Responsable Sante-sécurité. / Préventeur.

Responsable travaux neufs et maintenance.

Pré-requis :Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

1 apprenant

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt

Risques d'incendie



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en situation d'handicap

Objectifs pédagogiques (être capable de) :

- ✓ situer leurs rôles de référent en prévention sécurité,
- ✓ comprendre les différents enjeux humain, civil et pénal,
- ✓ connaître les facteurs potentiels de survenue d'un accident,
- ✓ Acquérir les compétences et connaissances techniques permettant de rédiger un permis de feu tout en respectant les précautions de sécurité qui en découlent ;
- ✓ Identifier les obligations légales associées au plan de prévention.

.Domaines

Tout personnel administratif ou technique amené à rédiger un permis de feu ou à intervenir et surveiller un chantier comprenant les travaux par point chaud

Programme de formation

❖ Enseignements théoriques

Contexte et enjeux

causes, conséquences, exemples de sinistres

Les obligations réglementaires et/ou contractuelles liées aux permis de feu

Incendie : idées reçues et réalité

Le triangle du feu

Les risques explosion, cas des explosions de poussières, des explosions de vapeurs

Les différents modes de propagation

Identifier les situations à risques

Les différentes mesures de prévention de la zone de travail

Le permis de feu: responsabilités, personnes concernées et signataires, durée de validité, procédures opérationnelle (avant, pendant, après les travaux)

Procédure interne en cas d'échec à la prévention

❖ Enseignements Pratiques

Elaboration d'un permis de feu

Etudes de cas concrets sur le site avec utilisation des procédures et enregistrements internes

Elaboration par chaque stagiaire d'un permis de feu

Extinction d'un feu naissant sur générateur de flammes

Méthodes pédagogiques

Exposé théorique avec appui audiovisuel

Etude de cas, exercices pratiques de rédaction

Axées sur le vécu des personnes et leurs besoins spécifiques.

Liaison entre la théorie et la pratique par retour d'expérience.

Déplacement sur site (situation réelle de travail)

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation.

Risques : chimiques, routier Conduite du gerbeur électrique



Prévention du risque chimique Page 24



Prévention du risque routier en entreprise Page 25



Utilisation des gerbeurs électrique à Page 26
conducteur accompagnant

Réf: Prév Chim

Durée: 07heures

Public: Personnel ayant à manipuler, utiliser ou stocker des agents chimiques dangereux.

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

4 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation

Voir convocation

Accès aux Personnes en situation d'handicap

Objectifs pédagogiques (être capable de) :

- ✓ Prendre conscience des dangers du stockage et de la manipulation de produits dangereux.
- ✓ Savoir réagir suite à un accident impliquant des produits dangereux.
- ✓ Définir les mesures de prévention destinées à supprimer ou à réduire le risque d'exposition.

Domaines

Tout membre du personnel impliqué dans la prévention du risque chimique. Tout membre du personnel ayant à manipuler, utiliser ou stocker des agents chimiques dangereux.

Programme de formation

❖ **Les mesures de prévention du risque chimique**

Notion de danger et de risque.

L'étiquetage de danger, fiche de données de sécurité, notice de prévention au poste.

Grands principes de prévention.

Les différentes formes des produits chimiques.

Les agents chimiques dangereux

- les agents agressifs,
- les agents toxiques, nocifs et CMR,
- les agents réactifs,
- les agents écotoxiques.

Les conséquences du risque chimique.

Les conséquences possibles sur la santé de l'homme au travail.

Voies de pénétration dans l'organisme.

Les risques (L'explosion, les brûlures, des asphyxies, des intoxications aiguës...).

Des réactions dangereuses (L'incendie, l'explosion, des produits instables, incompatibles).

Les accidents de travail, les maladies professionnelles.

❖ **Protéger et secourir**

Les protections collectives et individuelles.

Les consignes d'accident et d'incident.

Conduite à tenir en cas de brûlures chimique et thermique.

Méthodes pédagogiques

Exposé théorique avec appui audiovisuel

Liaison entre la théorie et la pratique par retour d'expérience.

Déplacement sur site (situation réelle de travail)

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation.



Réf: Risque Routier

Durée: 3h30 heures

Public: Tous

Pre-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en situation d'handicap

Objectifs

Apporter l'ensemble des connaissances nécessaires à la réduction du risque routier, que ce soit lors des déplacements professionnels mais aussi lors des trajets domicile/travail.

Améliorer le comportement et la sécurité des conducteurs en circulation .

Répondre à l'obligation d'information du dirigeant dans le cadre des risques professionnels.

Conforme à l'esprit du Code du Travail Art L4121-1 : - *L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.*

Domaines

Tous les salariés utilisant un véhicule dans le cadre de leurs trajets professionnels ou pour se rendre à leur poste (trajets domicile/travail).

Programme de formation

Théorique et pratique (En salle + mises en situation)

Rappel réglementaire du code du travail. « les 9 principes généraux de la prévention »

La différence entre le danger et le risque ?

Quels sont les éventuels évènements déclenchant ?

Qu'entend-on par dommages ?

Les principales causes d'accidents de circulation

Mise en évidence des responsabilités individuelles liées au comportements « perturbateurs » (téléphone, notes, distraction, etc)

Recherche collective et participative des solutions et des méthodes de résolution : *détection des situations, analyse et anticipation, actions correctives*

Présentation des règles de sécurité au volant:

Liens avec les situations professionnelles et les précautions à prendre : inspection du véhicule, respect des matériels professionnels, signalisation des problèmes constatés, amélioration de la sécurité des véhicules.

Nous proposons à pour cela à l'apprenant de s'immerger dans la peau d'une personne ayant des troubles de la perception en expérimentant en toute sécurité et temporairement des Scénarii avec des lunettes de simulation d'alcoolémie, drogues et fatigue.

Methodes pedagogiques

Ce concept ne peut porter que sur la prise de conscience des apprenants.

L'accent est mis sur la réflexion et l'échange verbal afin de susciter une prise de conscience quant à la réalité des risques.

Chaque moment est associé à un message (attitude, disposition d'esprit, comportements...)

Evaluation

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation.

Réf: Prev Gerbeur

Durée: 7 heures

Public: Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en situation d'handicap

Domaines

Personnels devant utiliser un gerbeur électrique à conducteur accompagnant

Objectif :

✓ Acquérir les connaissances théoriques, en matière de sécurité et de prévention des risques liés à la conduite des gerbeurs transpalettes électriques, conformément à la recommandation R 486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS).

✓ Utiliser les gerbeurs transpalettes électriques à conducteur accompagnant, en toute sécurité.

✓ Effectuer, en toute sécurité, des manutentions avec des transpalettes électriques gerbeurs à conducteur accompagnant.

✓ Acquérir une connaissance des gerbeurs transpalettes électriques.

Programme de formation (sur les lieux de travail)

Le contexte de l'utilisation du matériel

La législation et la réglementation

La recommandation R 486 Sensibilisation à la sécurité (coût et dommage engendrés par les accidents du travail)

Transpalette : définition, description et caractéristiques Notions d'équilibre, stabilité, plaque de charge, loi de basculement

La responsabilité du conducteur accompagnant

Les E.P.I. (équipements de protection individuelle)

Prise en main, manipulation de l'engin

Procédures de sécurité liées à l'utilisation des engins

Prise en main et exercices de conduite simples

Maîtrise de l'engin en situation

Consignes générales et spécifiques

Mise en situation professionnelle

Prise et fin de poste

Vérifications et maintenance de base, contrôle des sécurités

Positions de conduite

Manœuvres à vide, en charge et dans des endroits exigus

Exercices avec déplacements à vide

Exercices avec manipulations et déplacements en charge

Evaluation de la formation

Analyse des exercices et axes d'améliorations données par le formateur. Evaluation sommative par QCM et exercices. Evaluation des stagiaires sur l'impact de la formation .

Validation

Attestation de réussite aux évaluations des connaissances et compétences pour la conduite en sécurité d'un transpalette automoteur à conducteur accompagnant avec ou sans élévation.

Management de la sécurité



[Prévention des risques professionnels](#) ----- [Page 28](#)



[Référent en prévention sécurité](#) ----- [Page 29](#)



[Rester Proactif en prévention des risques professionnels](#) ----- [Page 30](#)

Réf: DirecteurSecours

Durée: 07heures

Public: Directeur d'Usine,
Personnel de l'encadrement,
agent de maîtrise du secteur
Tertiaire et Industriel

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

4 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

*Nous consulter pour les
modalités d'inscription et coût*

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
**Accès aux Personnes en
situation d'handicap**

Objectifs

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- ✓ situer leurs rôles d'acteur de la prévention des risques professionnels
- ✓ comprendre les différents enjeux humain, civil et pénal
- ✓ désamorcer les réactions négatives en termes de prévention des risques professionnels

Programme de formation

Etre capable de situer le cadre juridique de l'encadrant dans la prévention des risques professionnels.

Présentation du formateur, puis représentations des participants sur la prévention des risques professionnels.

La sécurité pourquoi ? Autour d'Anne©

Comprendre la démarche de prévention pour l'intégrer dans la gestion de son entreprise

Les enjeux de la prévention : humain, financier et règlementaire

Les 9 Principe généraux de la Prévention (PGP)

Le Document Unique

Les fondamentaux de la prévention des risques (Obligation de sécurité de résultat et l'Obligation de sécurité du salarié)

Notions de danger et de situations dangereuses.

Repérer les dangers dans son environnement

Les protections collectives et individuelles

Situer sa responsabilité civile et pénale de chef d'entreprise au regard des risques professionnels.

Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention et de protection.

Prise de conscience de la nécessité de protéger le Capital Santé© de ses collaborateurs

Recenser les réactions négatives et alibis (je n'ai pas le temps, ça n'est jamais arrivé...)

Imaginer des outils de désamorçage selon les leviers Capital Santé©

Mobiliser les différents acteurs internes de l'entreprise

Piloter le projet de prévention des risques professionnels

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, travail en sous-groupe, Formation dynamique, (théorique/pratique)

Évaluation de la formation

Evaluation des stagiaires sur l'impact de la formation.

Analyse des exercices et axes d'améliorations données par le formateur.

Réf: Référent prévention

Durée: 07heures

Public: Directeur d'Usine,
Personnel de l'encadrement,
agent de maîtrise du secteur
Tertiaire et Industriel

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

4 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

*Nous consulter pour les
modalités d'inscription et coût*

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
**Accès aux Personnes en
situation d'handicap**

Objectifs

A l'issue de la formation les participants seront capables de :

- ✓ situer leurs rôles de référent en prévention sécurité,
- ✓ comprendre les différents enjeux humain, civil et pénal,
- ✓ connaître les facteurs potentiels de survenue d'un accident, mais aussi les mesures de prévention découlant de l'analyse, pouvant être classés en trois grandes familles : Humains, Organisationnels et Techniques,
- ✓ appréhender les trois niveaux de prévention : Prévention Protection et Réparation,
- ✓ désamorcer les réactions négatives en termes de prévention des risques professionnels.

Programme de formation

Présentation du formateur, puis à travers un tour de table représentations des participants sur la prévention des risques professionnels puis leurs attentes de la formation.

La démarche "Autour de Anne" : mise en situation (accident simulé)

La sécurité pourquoi ?

Les fondamentaux de la prévention des risques :

l'obligation de sécurité de résultat, l'obligation de sécurité du salarié

Notion de danger et de situations dangereuses.

9 principes généraux de la prévention

Les notions de la responsabilité civile et pénale

Les facteurs Humains, Organisationnels et Techniques

Différence et complémentarité de la Prévention Protection et Réparation

Recenser les réactions négatives et alibis (je n'ai pas le temps, ça n'est jamais arrivé...)

Evaluation des stagiaires sur l'impact de la formation

Analyse des exercices et axes d'améliorations données par le formateur.

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, démonstration par le formateur, travail en sous-groupe, Formation dynamique, (théorique/pratique)

Évaluation de la formation

Evaluation des stagiaires sur l'impact de la formation.

Analyse des exercices et axes d'améliorations données par le formateur.

Matériel pédagogique utilisé par le formateur

PC Portable, vidéo projecteur, matériels simulation accident, films ..

Attestation de stage

Attestation individuelle de stage.

Evaluation du candidat



Réf: Rester ProActif

Durée: 7 heures

Public: Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Dans vos locaux

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

10 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en situation d'handicap

Domaines

Personnel du secteur Tertiaire / Industriel

Objectif réglementaire

Le code du travail : Art L4121-1 : l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Il doit mettre en place des mesures de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation, ainsi qu'une organisation et des moyens adaptés.

Art : 4122.1 l'obligation de chaque travailleur à prendre soin de sa santé et de sa sécurité, ainsi que celles de toutes les personnes concernées par son travail.

Objectif pédagogique

Accompagner le stagiaire vers une prévention proactive.

Programme de formation (sur les lieux de travail)

Rappel de la démarche Capital Santé.

Rappel réglementaire du code du travail. article L4121-1 (DU EvRP et 9 PGP)

Que fait l'employeur : Organisation de la prévention dans l'entreprise

Rappel obligation de sécurité des salariés. article L4122.1 code du travail.

Réflexion par les stagiaires sur :

Exemples de dangers concernant leur activité réelles de travail

Exemples d'évènements déclenchant ? Être pressé, certains médicaments, la drogue, le stress, un défaut mécanique, une mauvaise visibilité, l'écoute d'écouteur, des dossiers dans les mains, une attention au téléphone,...

Exemples de dommages ? TMS, Plaies, électrisation ...

Définition : Le danger, le risque, les évènements déclenchant, le dommage

Exemples d'évènements déclenchant par les stagiaires : des facteurs techniques (problèmes mécaniques, ...) des facteurs organisationnels (être pressé, devoir répondre au téléphone...) et des facteurs humains (baisse de la vigilance, précipitation, l'écoute d'écouteur, énervement, altération de nos jugements en terme d'évaluation des risques, troubles de la perception...).

Le formateur propose de réfléchir ensemble qu'elle pourrait être les mesures de prévention voire de protection possibles.

A quel niveau peut-on intervenir ?

Que puis-je faire par moi-même ?

Une solution est de travailler sur les évènements déclenchant.

Compte tenu des évènements déclenchant relevé on peut envisager des conduites à tenir diverses telles que l'anticipation des tâches : éviter le stress, la précipitation, l'inattention, la prise de risques inutile

Du bon matériel : en état

Maintenir son état de santé au top : éveil musculaire, hygiène de vie ...

Méthodes pédagogiques

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants :

Démarche pédagogique

Participative, active, mises en situation, évaluation et auto-évaluation

Formation Droit au But®

A la demande de nombreux clients, M.A FORMATION a développé pour chacun de ses modules, une version classique et une version conçue selon son concept nommé « Formation droit au but ®».

Ce concept a été expérimenté avec succès depuis plusieurs années auprès de grands Groupes français clients de M.A Formation.

L'évaluation de l'impact de cette formation se fait sur le poste de travail.

Ici c'est le formateur et bien sûr le message qui vient au stagiaire plutôt que le stagiaire qui vient en formation. L'intérêt est multiples :

- **organisation du travail,**
- **une pédagogie en lien direct avec l'environnement professionnel du stagiaire,**
- **un investissement plus important du stagiaire,**
- **personnalisation de la formation.**

La Formation Droit Au But®, un concept du coaching pour tous, adapté à la prévention, c'est une approche flash, ponctuelle individualisée en lien direct avec l'environnement professionnel de chacun.

[Pour visionner des exemples de programmes en FDAB* Cliquez ici](#)



* Formation Droit Au But®



Formation Droit au But©



[Prévention du Risque Routier](#) [Page 33](#)



[Incendie au Poste de travail \(FIP\)](#)..... [Page 34](#)



[Capital Santé au Poste de travail](#)..... [Page 35](#)



[Prévention du risque chimique](#) [Page 36](#)



[Secourisme au travail : Gestes qui sauvent](#) [Page 37](#)



[Secourisme au travail Utilisation du](#) [Page 38](#)
[Défibrillateur Automatisé Externe D.A.E](#)



[Nouveau 2023 : Formation Droit au But](#) [Page 39](#)
[Multi-thème](#)





Réf: DAB Prev Routier

Durée du module : 01h00
Possibilité de **5 groupes** de
12 stagiaires/jour
Soit 60 stagiaires/jour

Public : Personnel du secteur
tertiaire/ industriel

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Au poste de travail

*Nous consulter pour les
modalités d'inscription et coût*

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation

Accès aux Personnes en situation
d'handicap

Objectif :

- ✓ Conforme à l'esprit du Code du Travail, (Article L4121-1 et 4122)
- ✓ Évaluer les enjeux que représentent les accidents de la route pour le salarié, son entreprise et pour la société.
- ✓ Mesurer les conséquences possibles des comportements à risques.

Objectif pédagogique

Identifier les facteurs de risque routier et développer des comportements adaptés

Programme de formation

Réflexion par les stagiaires sur les mécanismes d'apparition du dommage :

Définition : Le danger, le risque, les événements déclenchants, le dommage.

- Exemples de dangers concernant les accidents de trajet et de circulation ? La voiture, la vitesse, sa propre hauteur, feuilles mortes, verglas, chariot automoteur...
- Exemples d'évènements déclenchants ? Être pressé, le mauvais temps, certains médicaments, la drogue, le stress, un défaut mécanique, une mauvaise visibilité, une attention au téléphone, distance de freinage trop courte, temps de réaction inapproprié,...
- Exemples de dommages ? Foulures, fractures, dorsalgie, stress post-traumatique, mort... (En 2015 pour le régime général, il y a eu 276 décès et 7084 personnes victimes d'incapacités permanentes et plus de 6 millions de journée perdues + stat entreprise)
- facteurs techniques : problèmes mécaniques, pneus lisses, phares mal réglés...)
- facteurs organisationnels (être pressé, devoir répondre au téléphone...)
- facteurs humains (baisse de la vigilance, précipitation, manque de visibilité, énervement, altération de nos jugements en terme d'évaluation des risques, troubles de la perception...).

Partie pratique le formateur propose d'expérimenter en toute sécurité et surtout en toute conscience ce que veut dire troubles de la perception grâce à l'utilisation de lunette. Le temps de réaction sera aussi illustré grâce à une expérience mesurant ce dernier.

Pédagogie

Pédagogie active basée la réflexion, le vécu, l'expérimentation.

Evaluation de la formation

Evaluation des stagiaires sur l'impact de la formation .



Réf: DAB FIP

Durée du module : 01h00
Possibilité de **5 groupes** de
10 stagiaires/jour
Soit 50 stagiaires/jour

Public : Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Au poste de travail

*Nous consulter pour les
modalités d'inscription et coût*

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation

Accès aux Personnes en situation
d'handicap

OBJECTIFS

- ✓ Appliquer les règles élémentaires de prévention incendie.
 - ✓ Intervenir sur un début d'incendie et assurer l'évacuation.
- Conforme à l'esprit du Code du Travail, (Art. R. 4227-39) et (Art. R. 4227-38)

Domaines

Personnel du secteur tertiaire / Industriel / Sanitaire et Social

PROGRAMME DE FORMATION

Théorique et pratique (au poste de travail+ mises en situation)

- ✓ L'incendie idées reçues / réalités.
 - ✓ Le triangle du feu,
 - ✓ la combustion
 - ✓ Eclosion et développement.
 - ✓ Désenfumage (objectifs, principes).
 - ✓ Portes coupe feu (objectifs, principes).
 - ✓ Alerte et accueil des secours.
 - ✓ Apporter les connaissances élémentaires en matière d'évacuation
 - ✓ Démystification de l'extincteur
 - ✓ Manœuvre d'extincteurs à eau et à CO2 sur feux simulés.
- Connaissance des équipements de protection de la zone de travail : boîtiers d'alarme, extincteurs, lances à incendie (RIA), désenfumage, portes coupe-feu...

METHODES PEDAGOGIQUES

Ce concept ne peut porter que sur la prise de conscience des apprenants.
L'accent est mis sur la réflexion et l'échange verbal afin de susciter une prise de conscience quant à la réalité des risques.

Simulateur FIP "Formation Incendie au Poste de travail" :

- Ecran d'ordinateur
- Corbeille à papier
- Extincteurs Eaux, CO2
- Commande de désenfumage
- Bloc autonome d'éclairage de secours
- Alarme sonore d'évacuation normalisée
- Déclencheur manuel

Le FIP permet une utilisation au poste de travail (bureau, couloir, palier, ateliers) dans des conditions de totale sécurité et propreté.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Participative, mises en situation, évaluation et auto-évaluation, remise en question des évidences





Réf: Ksanté

Durée du module : 01h00
Possibilité de **5 groupes** de
12 stagiaires/jour
Soit 60 stagiaires/jour

Public : Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Au poste de travail

*Nous consulter pour les
modalités d'inscription et coût*

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail:

alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation

Accès aux Personnes en situation
d'handicap

OBJECTIFS

Programme conforme aux recommandations de l'INRS

- Acquérir les bons gestes et postures en activités professionnelle
- Prévenir des lombalgies
- Réduire les arrêts de travail liés au mal de dos

Domaines

Personnel du secteur tertiaire / Industriel /Sanitaire et Social

PROGRAMME DE FORMATION (Conforme aux code du travail Art. R4541-8 et l'article L. 4141-2 et directive et référentiel INRS: Formateur habilité)

❖ **Comprendre l'intérêt de la prévention :**

Les différents enjeux dans les entreprises ou les établissements des secteurs bâtiment et travaux publics

Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

❖ **Notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie.**

Mettre en évidence les risques d'accidents (osseux, musculaires, articulaires) et de maladies professionnelles (lombalgies, troubles musculo-squelettiques des membres supérieurs).

❖ **Principes de base de l'utilisation de la mécanique humaine.**

Sécurité physique et économie d'effort.

Exercice d'étirements et de tonifications afin de ménager son dos et ses articulations au quotidien.

Appréhender les gestes et postures au poste de travail

Notions d'ergonomie.

Des postes de travail (position debout, assise, alternance debout assise, situation de travail statique, dynamique, zone de préhension, zone de travail)

❖ **Proposer des améliorations pour sa situation de travail :**

A partir des causes identifiées au cours de l'analyse.

Exercices d'application sur différents objets présent au poste de travail utilisés par les salariés de l'entreprise.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants :

les manutentions manuelles de base ont été définies conformément au programme Prévention des Risques liés à l'Activité Physique de l'INRS .

Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux, et une fiche de proposition d'amélioration sera réalisée et remise à l'équipe au groupe de travail



Réf: Prév Chim

Durée du module : 01h00
Possibilité de **5 groupes** de
12 stagiaires/jour
Soit 60 stagiaires/jour

Public : Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Au poste de travail

*Nous consulter pour les
modalités d'inscription et coût*

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail:

alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation

Accès aux Personnes en situation
d'handicap

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (ÊTRE CAPABLE DE) :

- ✓ Prendre conscience des dangers du stockage et de la manipulation de produits dangereux.
- ✓ Savoir réagir suite à un accident impliquant des produits dangereux.
- ✓ Définir les mesures de prévention destinées à supprimer ou à réduire le risque d'exposition.

Domaines

Tout membre du personnel impliqué dans la prévention du risque chimique. Tout membre du personnel ayant à manipuler, utiliser ou stocker des agents chimiques dangereux.

PROGRAMME DE FORMATION

❖ **Les mesures de prévention du risque chimique**

Notion de danger et de risque.

L'étiquetage de danger, fiche de données de sécurité, notice de prévention au poste.

Grands principes de prévention.

Les différentes formes des produits chimiques.

Les agents chimiques dangereux

- les agents agressifs,
- les agents toxiques, nocifs et CMR,
- les agents réactifs,
- les agents écotoxiques.

Les conséquences du risque chimique.

Les conséquences possibles sur la santé de l'homme au travail.

Voies de pénétration dans l'organisme.

Les risques (L'explosion, les brûlures, des asphyxies, des intoxications aiguës...).

Des réactions dangereuses (L'incendie, l'explosion, des produits instables, incompatibles).

Les accidents de travail, les maladies professionnelles.

❖ **Protéger et secourir**

Les protections collectives et individuelles.

Les consignes d'accident et d'incident.

Conduite à tenir en cas de brûlures chimique et thermique.

EVALUATION

Après une participation active à la formation, le formateur délivrera une attestation de formation.



« Secourisme au travail : Gestes qui sauvent »

Réf: DAB 1^{er} Soins

Durée du module : 01h00
Possibilité de **5 groupes** de
12 stagiaires/jour
Soit 60 stagiaires/jour

Public : Tous

Pré-requis : Aucuns

Lieux: Au poste de travail

*Nous consulter pour les
modalités d'inscription et coût*

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation

Accès aux Personnes en situation
d'handicap

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les risques professionnels et les situations dangereuses.
- ✓ Acquérir les techniques de premiers secours pour analyser, protéger, examiner et secourir les victimes en attendant les secours spécialisés.

Domaines

Personnel du secteur tertiaire / Industriel / Sanitaire et Social

PROGRAMME DE FORMATION

« Secourisme au poste de travail » (4 groupes x 2h00)

Théorie :

Qui fait Quoi ?

Organisation des secours dans l'entreprise

Que faire en cas d'accident ?

Si la prévention et la protection échouent, il convient de noter les moyens de secours prévus par l'entreprise et les conduites à tenir.

Pratique:

Exercices au cours desquels les travailleurs apprennent les gestes à adopter lors d'un accident du travail afin d'éviter l'aggravation de l'état de la victime et à la transmission de l'alerte et du bilan.

Protéger / Examiner / Alerter / Secourir

Secourir:

Saignements abondants,

La victime ne répond pas, elle respire (PLS),

La victime ne répond pas, elle ne respire pas (RCP+ DAE)

Utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe,

Les malaises,

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants .

Mise en situation, cas pratiques

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Participative, active, évaluation et auto-évaluation.

Support de formation

Chaque participant recevra un support de formation, aide-mémoire .



Réf: DAB DAE

Durée du module : 01h00

Possibilité de **5 groupes** de
12 stagiaires/jour

Soit 60 stagiaires/jour

Lieux: Au poste de travail

*Nous consulter pour les
modalités d'inscription et coût*

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation

Accès aux Personnes en situation
d'handicap

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les risques professionnels et les situations dangereuses.
- ✓ Acquérir les techniques de premiers secours pour analyser, protéger, examiner et secourir les victimes en attendant les secours spécialisés.

Domaines

Personnel du secteur tertiaire / Industriel / Sanitaire et Social

PROGRAMME DE FORMATION

Théorie :

Qui fait Quoi ?

Organisation des secours dans l'entreprise

Que faire en cas d'accident ?

Si la prévention et la protection échouent, il convient de noter les moyens de secours prévus par l'entreprise et les conduites à tenir.

Pratique:

Exercices au cours desquels les travailleurs apprennent les gestes à adopter lors d'un accident du travail « thème choisi Arrêt Cardio-Respiratoire » afin d'éviter l'aggravation de l'état de la victime et à la transmission de l'alerte et du bilan.

Protéger / Examiner / Alerter / Secourir

Protéger

- ✓ Recherche des dangers persistants : Mécanique , électrique. incendie ou explosion et atmosphère irrespirable .
- ✓ Supprimer ou isoler le danger ou éloignement de la victime.

Examiner

- ✓ Observation des fonctions vitales - Reconnaissance et appréciation des signes d'une détresse vitale.

Secourir:

- ✓ Saignements abondants,
- ✓ La victime ne répond pas, elle respire (PLS),
- ✓ La victime ne répond pas, elle ne respire pas (RCP+ DAE)
- ✓ Utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe,

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants .

Mise en situation, cas pratiques

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Participative, active, évaluation et auto-évaluation.

Support de formation

Chaque participant recevra un support de formation, aide-mémoire .





Formation Droit au But Multi-thèmes©



[SST / Incendie / PRAP/ EPI/ Prévention
du risque Chimique : Secteur Eolien](#) ----- [Page 41](#)



[Incendie / Ergonomie au travail/Secourisme
au travail/Agression](#) ----- [Page 42](#)



[Incendie et évacuation / Secourisme au
travail / Prévention des TMS](#) ----- [Page 43](#)



[Secourisme au travail / Prévention des TMS](#) ----- [Page 44](#)



[Incendie et évacuation / Secourisme au
travail](#) ----- [Page 45](#)



[Incendie / Prévention du risque
Chimique](#) ----- [Page 46](#)



[Prévention des risques spécifique](#) ----- [Page 47](#)



Réf: MAC SST+DAB Multi thèmes

Durée: 2x7h00 (14h00)

Effectif minimum :

4 apprenants

Effectif maximum :

6 apprenants

Lieux: En salle/Poste de travail (Eolienne/SP..)

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



PUBLIC

Personnel du secteur **Eolien**

PRE-REQUIS

Certifié SST à jour

PROGRAMME DE FORMATION (sur les lieux de travail)

«MAC SST Secourisme (7h00)

Exercices au cours desquels les travailleurs apprennent les gestes à adopter lors d'un accident du travail afin d'éviter l'aggravation de l'état de la victime et à la transmission de l'alerte et du bilan.

(Risques identifiés : mécanique, électrique, incendie explosion, asphyxies, ...) .

Ce module entraînera la remise de la qualification Sauveteur Secouriste du Travail.

PRAP (3h00)

Ce programme court et interactif s'inspire du programme PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) conseillé par les Caisses Régionales d'Assurance Maladie. Prévention des lombalgies et des TMS: Notion d'anatomie et d'ergonomie, manutention de charge, postures au poste de travail, le travail répétitif, Rythmes de travail...

EPI et Prévention du risque Chimique (1h30)

Comment être acteur de sa propre sécurité et de celle des autres ?

Article L 4121-1 « donner des instructions appropriés aux travailleurs » et Art.L. 4141-1 « L'employeur organise et dispense une information des travailleurs sur les risques pour la santé et la sécurité et les mesures prises pour y remédier ») Article R4141-15 le travailleur bénéficie, s'il y a lieu, après analyse par l'employeur des nouvelles conditions de travail, d'une formation à la sécurité sur les conditions d'exécution du travail : 2° Manipulation ou utilisation de produits chimiques

Risque Incendie (1h30)

M.A Formation vous propose le module FIP (Formation Incendie au Poste de travail) d'une durée courte et correspondant aux exigences du législateur au travers de l'article Article R 4227-39 du Code du Travail : « *exercices au cours desquels les travailleurs apprennent : à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.* »

Quelques soient les "thématiques et dangers" abordés, la méthode pédagogique Formation-sensibilisation Droit au But® favorisera le cheminement personnel du salarié vers sa responsabilisation face à la prévention des risques. Le salarié est présenté comme son propre responsable sécurité.

Support de formation

Chaque participant recevra un support de formation, livret aide-mémoire ainsi qu'une planche de signes « Comment évacuer à domicile » et « Eveil musculaire »

Attestation de stage

Une attestation de formation correspondant aux risques sera remise à chaque participant.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants :

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Participative, active, mises en situation, évaluation et auto-évaluation





Réf: DAB Multi thèmes
Prév:Agr/GP/INC/Secours

Durée: 07h00

Lieux: En salle/Poste de travail

Effectif minimum :

4 apprenants

Effectif maximum :

6 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt

Domaines

Personnel du secteur Tertiaire

PROGRAMME DE FORMATION (sur les lieux de travail)

Ergonomie « Travail sur écran »

Ce programme court et interactif s'inspire du programme PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) conseillé par les Caisses Régionales d'Assurance Maladie.

Prévention des lombalgies et des TMS: Notion d'anatomie et d'ergonomie, manutention de charge, postures au poste de travail, le travail répétitif, Rythmes de travail...

Comment être acteur de sa propre sécurité et de celle des autres ?

Secourisme

Exercices au cours desquels les travailleurs apprennent les gestes à adopter lors d'un accident du travail afin d'éviter l'aggravation de l'état de la victime et à la transmission de l'alerte et du bilan.

(Risques identifiés : malaises, électrique, incendie explosion, asphyxies, ...) .

Etant bien entendu que ce module ne pourra pas entraîner la remise de la qualification Sauveteur Secouriste du Travail.

Risque Incendie

M.A Formation vous propose le module FIP (Formation Incendie au Poste de travail) d'une durée courte et correspondant aux exigences du législateur au travers de l'article Article R 4227-39 du Code du Travail : « exercices au cours desquels les travailleurs apprennent : à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. »

Prévenir et gérer les situations d'agression verbale et physique

L'objectif est de permettre de décoder les risques potentiels et immédiats de l'environnement et d'agir afin de maximiser sa protection physique et morale dans les situations d'agression.

Quelques soient les "thématiques et dangers" abordés, la méthode pédagogique Formation-sensibilisation Droit au But® favorisera le cheminement personnel du salarié vers sa responsabilisation face à la prévention des risques. Le salarié est présenté comme son propre responsable sécurité.

Support de formation

Chaque participant recevra un support de formation, livret aide-mémoire ainsi qu'une planche de consignes « Comment évacuer à domicile » et « Eveil musculaire »

Attestation de stage

Une attestation de formation correspondant aux risques sera remise à chaque participant.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants :

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Participative, active, mises en situation, évaluation et auto-évaluation



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en situation
d'handicap





Réf: DAB Multi thèmes

Durée: 07h00

Lieux: En salle/Poste de travail

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

12 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître

91610 Ballancourt

OBJECTIFS

Risque Incendie :Répondre aux exigences du Code du Travail Article R 4227-39 : « exercices au cours desquels les travailleurs apprennent : à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. »

Secourisme :Exercices au cours desquels les travailleurs apprennent les gestes à adopter lors d'un accident du travail afin d'éviter l'aggravation de l'état de la victime et à la transmission de l'alerte et du bilan (utilisation du DAE).

Prévention des TMS :Cette formation permet au salarié de contribuer à sa propre sécurité (art L4222CdT) par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique, d'économie d'effort et d'aménagement de poste.

Domaines

Personnel du secteur tertiaire / Industriel /Sanitaire et Social

PROGRAMME DE FORMATION

« Incendie au Poste de Travail »

Théorie

Idées reçues et réalité

Danger des fumées (Chaudes, toxiques, opaques, explosives)

Du feu à l'incendie

Votre rôle d'Equipier de 1ère intervention

Identifier les moyens de secours :Exutoire de fumée, porte coupe-feu, ...

Alarme / Alerte (N° d'urgence interne et externe, déclencheur manuel,...)

Pratique

Utilisation sur FIP des moyens de premier secours (Eau pulvérisée, CO2, explication RIA).

Rappel de l'organisation interne « Equipier » Audition de la sirène d'alarme générale

« Secourisme au poste de travail »

Théorie :

Qui fait Quoi ? organisation des secours dans l'entreprise

Que faire en cas d'accident ? : si la prévention et la protection échouent, il convient de noter les moyens de secours prévus par l'entreprise et les conduites à tenir.

Pratique:

Protéger / Examiner / Alerter / Secourir

Saignements abondants, La victime ne répond pas, elle respire (PLS), La victime ne répond pas, elle ne respire pas (RCP+ DAE), les malaises, les Plaies grave,...

« Prévention des TMS »

Le fonctionnement du corps humain et ses limites

(les ligaments, les muscles, les tendons et les nerfs , la colonne vertébrale, une articulation).

Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur TMS et leurs conséquences.

Les amplitudes articulaires de confort, astreignantes ou dangereuses

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Les différents équipements (siège, repose-pieds, porte-documents, écran de visualisation...)

Les facteurs environnementaux(la température, l'aménagement dimensionnel du poste)

Les principes de base de l'aménagement dimensionnel des postes de travail

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants :

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Participative, active, mises en situation, évaluation et auto-évaluation



Lieux de formation
Voir convocation

Accès aux Personnes en situation
d'handicap





Réf: DAB Multi thèmes
Ergo/SST

Durée: 03h00

Lieux: En salle/Poste de travail

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

12 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation

Accès aux Personnes en situation
d'handicap

OBJECTIFS

Secourisme : Exercices au cours desquels les travailleurs apprennent les gestes à adopter lors d'un accident du travail afin d'éviter l'aggravation de l'état de la victime et à la transmission de l'alerte et du bilan (utilisation du DAE).

Prévention des TMS : Cette formation permet au salarié de contribuer à sa propre sécurité (art L4222CdT) par l'application des bonnes pratiques de sécurité physique, d'économie d'effort et d'aménagement de poste.

Domaines

Personnel du secteur tertiaire / Industriel / Sanitaire et Social

DE FORMATION

« Secourisme au poste de travail » (3 groupes x1h00)

Théorie :

Qui fait Quoi ? organisation des secours dans l'entreprise

Que faire en cas d'accident ? : si la prévention et la protection échouent, il convient de noter les moyens de secours prévus par l'entreprise et les conduites à tenir.

Pratique:

Protéger / Examiner / Alerter / Secourir

Saignements abondants, La victime ne répond pas, elle respire (PLS), La victime ne répond pas, elle ne respire pas (RCP+ DAE), les malaises, les Plaies grave,...

« Prévention des TMS » (3 groupes au poste de travail x1h00)

(Conforme aux code du travail Art. R4541-8 et l'article L. 4141-2 et directive et référentiel INRS: Formateur habilité)

❖ **Notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie.**

Mettre en évidence les risques d'accidents (osseux, musculaires, articulaires) et de maladies professionnelles (lombalgies, troubles musculo-squelettiques des membres supérieurs).

❖ **Principes de base de l'utilisation de la mécanique humaine.**

Sécurité physique et économie d'effort.

Exercice d'étirements et de tonifications afin de ménager son dos et ses articulations au quotidien.

Appréhender les gestes et postures au poste de travail

Notions d'ergonomie.

Des postes de travail (position debout, assise, alternance debout assise, situation de travail statique, dynamique, zone de préhension, zone de travail)

❖ **Proposer des améliorations pour sa situation de travail :**

A partir des causes identifiées au cours de l'analyse.

Exercices d'application sur différents objets présent au poste de travail utilisés par les salariés de l'entreprise.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants .

Mise en situation, cas pratiques

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Participative, active, mises en situation, évaluation et auto-évaluation





**Réf: DAB Multi thèmes
SST/Incendie**

Durée: 03h00

Lieux: En salle/Poste de travail

Effectif minimum :

2 apprenants

Effectif maximum :

12 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt

OBJECTIFS

Risque Incendie :Répondre aux exigences du Code du Travail Article R 4227-39 : « exercices au cours desquels les travailleurs apprennent : à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires. »

Secourisme :Exercices au cours desquels les travailleurs apprennent les gestes à adopter lors d'un accident du travail afin d'éviter l'aggravation de l'état de la victime et à la transmission de l'alerte et du bilan (utilisation du DAE).

Domaines

Personnel du secteur tertiaire / Industriel /Sanitaire et Social

PROGRAMME DE FORMATION

« Incendie au Poste de Travail »

Théorie

Idées reçues et réalité

Danger des fumées (Chaudes, toxiques, opaques, explosives)

Du feu à l'incendie

Votre rôle d'Equipier de 1ère intervention

Identifier les moyens de secours :Exutoire de fumée, porte coupe-feu, ...

Alarme / Alerte (N° d'urgence interne et externe, déclencheur manuel,...)

Pratique

Utilisation sur FIP des moyens de premier secours (Eau pulvérisée, CO2, explication RIA).

Rappel de l'organisation interne « Equipier » Audition de la sirène d'alarme générale

« Secourisme au poste de travail »

Théorie :

Qui fait Quoi ? organisation des secours dans l'entreprise

Que faire en cas d'accident ? : si la prévention et la protection échouent, il convient de noter les moyens de secours prévus par l'entreprise et les conduites à tenir.

Pratique:

Protéger / Examiner / Alerter / Secourir

Saignements abondants, La victime ne répond pas, elle respire (PLS), La victime ne répond pas, elle ne respire pas (RCP+ DAE), les malaises, les Plaies grave,...

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants :

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Participative, active, mises en situation, évaluation et auto-évaluation



Lieux de formation
Voir convocation

Accès aux Personnes en situation
d'handicap



Réf: DAB Multi thèmes Inc Chim

Durée: 3h00

Lieux: En salle/Poste de travail

Effectif minimum :

4 apprenants

Effectif maximum :

6 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt

Domaines

Personnel du secteur industriel

PROGRAMME DE FORMATION (sur les lieux de travail)

Les mesures de prévention du risque chimique

Comment être acteur de sa propre sécurité et de celle des autres ?

Notion de danger et de risque.

L'étiquetage de danger, fiche de données de sécurité, notice de prévention au poste.

Grands principes de prévention.

Les différentes formes des produits chimiques.

Les agents chimiques dangereux

- les agents agressifs,

- les agents toxiques, nocifs et CMR,

- les agents réactifs,

- les agents écotoxiques.

Les conséquences du risque chimique.

Les conséquences possibles sur la santé de l'homme au travail.

Voies de pénétration dans l'organisme.

Les risques (L'explosion, les brûlures, des asphyxies, des intoxications aiguës...).

Des réactions dangereuses (L'incendie, l'explosion, des produits instables, incompatibles).

Les accidents de travail, les maladies professionnelles.

Protéger et secourir

Les protections collectives et individuelles.

Les consignes d'accident et d'incident.

Conduite à tenir en cas de brûlures chimique et thermique.

Risque Incendie

M.A Formation vous propose le module FIP (Formation Incendie au Poste de travail) d'une durée courte et correspondant aux exigences du législateur au travers de l'article Article R 4227-39 du Code du Travail : « *exercices au cours desquels les travailleurs apprennent : à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.* »

Support de formation

Chaque participant recevra un support de formation, livret aide-mémoire .

Attestation de stage

Une attestation de formation correspondant aux risques sera remise à chaque participant.

METHODES PEDAGOGIQUES

Formation-action centrée sur l'activité réelle des participants

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Participative, active, mises en situation, évaluation et auto-évaluation



Lieux de formation
Voir convocation

Accès aux Personnes en situation
d'handicap



Réf: DAB Multi thèmes
PrévRisSpécifiques

Durée: 01h30

Lieux: Au poste de travail

Effectif minimum :

4 apprenants

Effectif maximum :

6 apprenants

Nous consulter pour les modalités d'inscription et coût

Contact Administratif

Marc ALIMBAU

Tel: 06 24 30 07 61

Mail: alimbaumarc@gmail.com

MA FORMATION

17, rue du Cloître
91610 Ballancourt



Lieux de formation
Voir convocation

Accès aux Personnes en situation
d'handicap

Domaines

Personnel du secteur « Atelier » et « labo ».

Objectifs Focus sur machines outil le tour et un banc avec substitut de gasoil .

A l'issue de la formation le stagiaire sera capables de:

D'assimiler les contraintes de sécurité de chaque équipement ERR

Prendre conscience des dangers du stockage et de la manipulation de produits dangereux.

Savoir réagir suite à un accident impliquant des produits dangereux.

Définir les mesures de prévention destinées à supprimer ou à réduire le risque d'exposition.

PROGRAMME DE FORMATION (sur les lieux de travail)

« Risques liés à l'utilisation de machines outils »

Rappel des principes de prévention L 4121.1 Obligation des salariés : L4122.1
Présentation de la méthode A.P.A (tache/activité)

Avant

Le choix de l'outil ou la machine la plus appropriée à la tâche

"à chaque outil son rôle" et "à chaque opération son outil" , Suis-je habilité ?

Avoir connaissance de la fiche sécurité machine, Vérifier les protections collectives, l'état général de la machine, vérifier les organes de commandes...Si nécessaire avoir ses EPI. La sécurité de l'opération : déplacement aisé dans la zone de travail, travail à proximité de produits chimiques, inflammables, (Permis de feu, trousse de secours, moyens d'extinction...). Les projections dangereuses éventuelles (lames, couteaux, débris, éclats, étincelles...) ne se font ni vers le salarié ni vers d'autres salariés
Les aires et surfaces de travail sont dégagées, sèches, propres et en bon état:
Les mouvements nécessaires durant le travail ne sont pas gênés, pas de risque de glisser ou de tomber.

Pendant

EPI « méthode Capital Santé », Comment puis-je éviter l'accident?

Comment puis-je m'en protéger ? En utilisant des carters de protection, en portant mes équipements de protections individuels (E.P.I.) : Les outils permettent de travailler en gardant le poignet droit Le travail peut être effectué le plus près possible du corps, en respectant les distances de sécurité Le poste permet de travailler assis ou debout, le dos droit, les épaules relâchées, les coudes le long du corps et de varier de position au cours du temps

Après

Les déchets, copeaux, limailles ... sont collectés, stockés et évacués correctement

Le rangement : chaque outils à sa place, vérifier les rallonges électriques, Vérifier les points chauds... L'entretien et la maintenance des outils : procédures, registre de maintenance de l'outil, port d'EPI lors de nettoyage, balayage, soufflage, à qui remonter l'information en cas de dysfonctionnement ou situations dangereuses
Présentation des fiches sécurité machine de chaque poste :
Presse hydraulique ;Tour EMCO Maximat ; Perceuse à colonne ; Banc...

Attestation de stage

Une attestation de formation correspondant aux risques sera remise à chaque Participant.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Participative, active, mises en situation, évaluation et auto-évaluation



Nouveauté 2025

Différents formats sur différentes thématiques selon vos besoins !

En E-Learning ou en blended learning



**E-Learning ou en
blended learning**




Synthèse Habilitations Electriques

NIVEAUX D'HABILITATION	DESCRIPTIF DES OPÉRATIONS RÉALISÉES	FONCTION SELON NF C 18-510	DURÉE DE FORMATION (en jours)	
			INITIALE	RECYCLAGE
OPÉRATIONS NON ÉLECTRIQUES				
B0 - HO - HOV EXECUTANT	Travaux en milieu électrique sans activité liée à l'électricité (ex : maçon)	Exécutant d'opérations non électriques	1	1
B0 - HO - HOV CHARGÉ DE CHANTIER	Le chargé de chantier dirige une équipe en s'assurant de sa sécurité, travaillant dans un milieu électrique sans réaliser une activité liée à l'électricité (ex : équipe de nettoyage de locaux électriques)	Chargé de chantier non électrique	1	1
OPÉRATIONS ÉLECTRIQUES NÉCESSITANT UNE CONNAISSANCE DE L'ÉLECTRICITÉ				
B1-B1V / H1-H1V	Toujours supervisé, l'exécutant effectue des travaux sur les ouvrages et installations (ex : électricité des bâtiments), en basse ou haute tension	Exécutant de travaux électriques	3	2
(B2 - B2V) (H2 - H2V) (B2V Essai - H2V Essai)	Dirigeant les travaux électriques et non électriques, le chargé de travaux assure la sécurité et la coordination de son équipe. La mention "Essai" signifie qu'il est chargé par exemple des essais lors d'une mise en service d'installation	Chargé de travaux	3	2
BC - HC	Personne chargée de s'assurer la coupure du courant, et la garantie qu'il ne revienne pas accidentellement, pour le compte d'autres personnes, lors d'opérations hors tensions	Chargé de consignation	3	2
BR	Travaillant en basse ou très basse tension, le chargé d'intervention générale effectue des opérations de maintenance, de dépannage, de mise en service partielle et temporaire d'un appareil ou d'une faible partie d'installation hors tension. Il est aussi habilité à réaliser des connexions et déconnexions en présence de tension,	Chargé d'intervention générale	3	2
BS	Le chargé d'intervention élémentaire intervient en basse et très basse tension pour des opérations simples qui correspondent uniquement à : remplacement de fusible, de lampe, d'appareil d'éclairage, de prise de courant, d'interrupteur, raccordement d'un circuit électrique en attente, réarmement d'un dispositif de protection	Chargé d'intervention élémentaire	2	2
BP	Pose, maintenance et nettoyage des panneaux photovoltaïques	Chargé d'intervention basse tension chaîne photovoltaïque	1	1
(BE MANŒUVRE) (HE MANŒUVRE D'EXPLOITATION)	Les opérations de manœuvres d'exploitation ont pour but la mise en marche et à l'arrêt de matériels, ou la modification de l'état électrique de ceux-ci, ainsi que le (dé)branchement d'équipements amovibles prévu pour être effectué sans risques (ex : réarmement disjoncteur...)	Chargé d'opération spécifique	1 pour BE 3 pour HE	1 pour BE 2 pour HE
(BE MANŒUVRE) (HE MANŒUVRE DE CONSIGNATION)	Personne qui n'effectue que des manœuvres de consignation, c'est-à-dire couper le courant pour un tiers et s'assurer qu'il ne peut être rétabli accidentellement. Le chargé de manœuvre de consignation n'agit que sous l'autorité d'un chargé de consignation BC ou HC	Chargé d'opération spécifique	2 pour BE 3 pour HE	2
(BE MESURAGE) (HE MESURAGE)	C'est une opération qui a pour objectif de mesurer des grandeurs électriques sur un équipement ou une installation électrique, ainsi que de mesurer des grandeurs non électriques (ex : température...)	Chargé d'opération spécifique	2 pour BE 3 pour HE	2





(BE VERIFICATION) (HE VERIFICATION)	C'est une opération effectuée pour s'assurer qu'un ouvrage ou une installation fonctionne conformément à son référentiel	Chargé d'opération spécifique	2 pour BE 3 pour HE	2
(BE ESSAI) (HE ESSAI)	C'est une opération effectuée en laboratoire ou en plateforme d'essai, qui a pour but de vérifier qu'un ouvrage, une installation ou un équipement mis en service pour la première fois fonctionne comme prévu	Chargé d'opération spécifique	3 pour BE 3 pour HE	2
DÉSIGNATION DES LETTRES D'HABILITATION				
V	Signifiant "Voisinage", la lettre V permet de travailler à une certaine distance des installations sous tension et directement accessibles (0 à 30 cm en basse tension, 60 cm à 2 m en haute tension < 50.000 Volts)			
T	C'est une précision qui indique que le titulaire est autorisé à travailler sur une installation laissée volontairement sous tension. (ATTENTION, le travail sous tension est autorisé seulement s'il est techniquement impossible de travailler hors tension : la consignation est obligatoire dès qu'elle est techniquement réalisable). Habilitations : B1T, B2T, H1T, H2T			
N	C'est une précision indiquant que le titulaire peut procéder à un nettoyage de pièces laissées sous tension, sur l'installation électrique. Habilitations : B1N, B2N, H1N, H2N			
X	La lettre X indique que le titulaire est formé aux opérations dites "spéciales", qui ne correspondent à aucun autre niveau d'habilitation défini par la norme			
DOMAINES DE TENSION EN COURANT ALTERNATIF				
TBT	Très basse tension : 0 à 50 V		HTA	Haute tension "A" : 1.000 à 50.000 V
BT	Basse tension : 50 à 1.000 V		HTB	Haute tension "B" : au-delà de 50.000 V



Notre expertise en sécurité incendie vous prépare efficacement aux contrôles des commissions de sécurité, des assurances et de l'inspection du travail.

Nous réalisons des audits complets pour évaluer la vulnérabilité de votre entreprise face au risque incendie et garantir la conformité de vos installations.

Notre service de conseil vous accompagne pour optimiser vos processus d'évacuation et la mise en conformité de vos bâtiments.

Nos services

Gestion des risques et de crise :

- ✓ Mise en place de Plans d'Organisation Interne (POI), formation et exercices d'entraînement.
- ✓ Retour d'expérience (RETEX) pour l'analyse et l'amélioration de vos procédures.

Organisation de l'évacuation :

- ✓ Implantation et maintenance des moyens de secours (extincteurs, robinets d'incendie armés - RIA).

Accompagnement réglementaire :

- ✓ Assistance lors des commissions de sécurité.
- ✓ Mise en place et suivi du Registre Public d'Accessibilité.
- ✓ Désignation et formation du Responsable Unique de Sécurité (RUS).

Nos références

KNAUF

iliad

**EUROCK
LES
30
ANNÉES
5678 JUILLET 2018
RECORD**

BWTS FRANCE SAS
WIND TURBINE SERVICES



L'EQUIPE
Partageons le sport.

ERG
EVOLVING ENERGIES

mdwind

BOSCH

NORDEX

arte

SÉNAT

**mom
GROUP**

SÉNAT

TRANS GOURMET
France

free

**Le
de TOUR
FRANCE**

Canon

**DS
Smith**

L'EQUIPE
Partageons le sport.

